

## Compte rendu de la séance 18 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 18 septembre, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 10 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

### Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire  
 M. ROUX Vincent, Mme LYOEN Marie-Yvonne Mme THURMEL Frédérique, adjoints  
 M. DELORD Benoit, Mme HENNEUSE Véronique, Mme MICHALCZYK Catherine, M. PASQUET Benjamin, Mme VIDEAU Christine, Mme WEBER Katty, conseillers

**Absent excusé :** M. IMBEAUX Michel (procuration Jean-Luc MASSIAS)

**Secrétaire de séance :** Mme WEBER Katty

**Ouverture de la séance :** 20H30

**Levée de la séance :** 22h30

## 1. DÉLIBÉRATIONS

### ➤ *Révision annuelle du loyer du logement communal*

Loyer actuel : 348.55€

Loyer au 1<sup>er</sup> octobre 2020 : 351.87€

Réévaluation selon l'indice de référence des loyers (IRL) du 4<sup>ème</sup> trimestre

### ➤ *Licence sport : participation financière*

Le conseil municipal attribue une bourse d'un montant de 50 € pour jeune de moins de 18 ans habitant la commune et qui pratique un sport.

### Conditions :

- Enfant et jeune de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours
- Justificatif de domicile
- Attestation du club justifiant du paiement de la licence sportive (doit mentionner le nom de l'enfant et l'année d'exercice)
- Copie de la licence sportive
- RIB de l'autorité parentale
- Copie de livret de famille
- 1 participation par enfant/année scolaire
- Dépôts des pièces du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours

### ➤ *Commission d'appel d'offres*

Constitution d'une commission d'appel d'offres ayant pouvoir de décision dans le cadre des procédures de marché public dont elle a compétence.

Président : Monsieur le Maire

3 Titulaires : ROUX Vincent, THURMEL Frédérique, LYOEN Marie-Yvonne

3 Suppléants : HENNEUSE Véronique, IMBEAUX Michel, VIDEAU Christine

➤ **EDF : remboursement sur facture**

La commune a reçu un remboursement d'EDF sur une facture de consommation. Le conseil municipal doit se prononcer sur le montant.  
Le conseil municipal accepte la somme de 1 392.53 €

➤ **Ariane Bureautique : remboursement de l'avoir**

Suite au renouvellement du matériel d'impression, Ariane Bureautique a adressé à la commune le remboursement de la location du matériel précédent.  
Le conseil municipal doit se prononcer sur le montant.  
Le conseil municipal accepte la somme de 650.57 €

➤ **Communauté de communes : convention de mise à disposition d'un broyeur aux communes adhérentes**

Conditions de mise à disposition :

- Mise à disposition gratuitement aux communes du matériel ayant signées la charte de mise à disposition et selon le planning
- Formation obligatoire des agents des services techniques des communes adhérentes
- Le personnel utilisateur doit être assuré par la commune, le matériel est assuré par la CCICP.
- Promouvoir auprès des particuliers l'usage du paillage en substitution des produits phytosanitaires
- Inciter les particuliers à faire broyer leur branchage par la commune plutôt que d'aller en déchetterie
- Les particuliers peuvent bénéficier du service de broyage dispensé par la mairie. L'apport de branchages des particuliers leur est intégralement ou en partie restitué selon leur choix.
- Les volumes de broyage sont consignés par chaque référent communal.
- Le suivi des volumes est réalisé par la CCICP qui adressera un rapport mensuel aux communes et au SMD3
- Carburant à la charge de chaque commune
- Utilisation du broyeur en présence de 2 personnes habilités à utiliser le matériel pour des raisons de sécurité
- Restitution du matériel avec le plein, nettoyé et graissé selon la fiche des consignes d'utilisation

Référent pour mise à disposition du broyeur :

- Coordinateur : MASSIAS Jean-Luc
- Agents du service technique : SIMONNET Régis et LAPEYRE Jérémy

Le conseil municipal accepte la convention de mise à disposition du broyeur

## **2. LE POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS**

➤ **Consignes aux cantonniers**

Nettoyage aux abords des poubelles et élagage des ronces

➤ **Changement du moteur de la cloche de l'Eglise**

➤ ***Disparition du panneau pour le bus scolaire***

➤ ***Location d'une nacelle***

Projet de changement de quelques plaques du faux plafond de l'Eglise suite à fuite d'eau

➤ ***Réfection peintures diverses dans la commune***

Kiosque, portes du cimetière, croix du Christ place de l'Eglise, croix au carrefour des Loges, marquage au sol, les jardinières etc..

➤ ***Cimetière***

Nettoyage du cimetière à l'approche de la Toussaint

➤ ***Stade de foot***

Mise aux normes des toilettes des vestiaires

➤ ***Présentation du projet participatif du Conseil Départemental***

3 projets retenus par canton (associé à une association).

Projet porté par le Foyer Rural et l'association Douzillac-St Louis : Projet d'éclairage du stade et projet d'un parcours de santé

➤ ***Voirie communautaire***

Réfection de la VC 201 - secteur Madillac/Les Cadets

➤ ***Broyeur communautaire***

Réservation de la mairie 1 journée en novembre (repoussé cause de confinement)

➤ ***Illuminations de Noël***

1<sup>ère</sup> semaine de Noël (prévoir une nacelle)

➤ ***Ramassage des encombrants***

En novembre sur une semaine. Ramassage effectué par les employés communaux. Inscription auprès de la mairie (repoussé cause de confinement)

➤ ***Repas des aînés***

Date retenue le dimanche 13 décembre, dans le respect des règles sanitaires. Si ce n'est pas possible, idée de paniers gourmands

➤ ***Parcours pêche passion***

Travaux sous le pont : parking avec place handicapée et accès au ponton handicapé

➤ ***Projet aire de camping-car***

A côté de la salle des fêtes avec aménagement eau et électricité. En discussion

➤ ***Nouvelle organisation des agents depuis la rentrée***

- Départ de Mme LEFEBVE Amélia
- Mme MANET Régine surveille à la cantine
- M. LAPEYRE Jérémy s'occupe du foyer rural

➤ ***Adressage*** : réunion de la commission vendredi 25 septembre 20h30 à la mairie

➤ **Travaux Foyer Rural** : 1<sup>ère</sup> tranche de travaux : huisseries (portes et fenêtres) et aménagement de la cuisine

Demande de révision des taux des emprunts communaux

Demande d'un prêt relais en attendant le versement des subventions

Prévoir de faire une demande de contrat de territoire (subvention du Conseil

Départemental) pour la programmation de la tranche 2 des travaux : chauffage + isolation.

➤ **Réunion la commission des travaux** : vendredi 2 octobre 2020 à 20h30 au Foyer Rural

➤ **Atelier informatique**

Mise en place prévue : début octobre

Inscription à l'atelier auprès de la mairie

Déjà 5 personnes inscrites

### RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES AU COURS DE LA SÉANCE 18 SEPTEMBRE 2020

N° des délibérations	Objet	décision
2020-1809-1	Constitution commission d'appel d'offres	Président : le Maire 3 titulaires : ROUX Vincent, THURMEL Frédérique LYOEN Marie-Yvonne 3 suppléants : HENNEU
2020-1809-2	Délibération révision annuelle du loyer de Mme MALETERRE Lucienne	approuvé à l'unanimité
2020-1809-3	Délibération remboursement chèque EDF	approuvé à l'unanimité
2020-1809-4	Délibération remboursement chèque ARIANE	approuvé à l'unanimité
2020-1809-5	CCICP : convention de mise à disposition d'un broyeur	Signature de la convention
2020-1809-6	Délibération BOURSE PASS'SPORT	approuvé à l'unanimité

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2020**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROUX Vincent		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
IMBEAUX Michel		Procuration donnée à Jean Luc MASSIAS
DELORD Benoit		
HENNEUSE Véronique		
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Benjamin		
VIDEAU Christine		
WEBER Katty		

